



Rentrée universitaire 2024-2025

2 septembre 2024



Bienvenue à toutes et à tous



Briffaut A (entrée Est)







Venir au DSDA P.33 à 35



Lieux des activités sportives et artistiques de la licence STAPS



COVOITURAGE



LE PARKING BASE-BALL :

- ⇒ 200 places
- Route de Malissard
- ⇒ À 11 minutes à pied du DSDA
- Chemin d'accès piéton : à proximité des installations sportives du CSU puis le long de l'IUT.



Espaces de travail



Vie pratique Chapitre 4



L'accueil et les panneaux d'affichage

Espace détente pour les étudiants





RESTAURATION UNIVERSITAIRE DU CROUS

Le Briff'O : à proximité du DSDA (26 rue Barthélémy de Laffemas)

Tarifs : 3,30€ le repas / 1€ le repas boursier et étudiant-e en situation de précarité



Rentrée L1 STAPS

- 1. Inscriptions administrative et pédagogique
- 2. Informations sur le contenu de la L1 STAPS, STAPS LAS et STAPS PPPE
- 3. Le règlement intérieur
- 4. Conseils pour réussir la L1
- 5. Informations sur les différents statuts particuliers et le statut « oui si »









Inscription administrative P.5



Votre intranet LEO vous permet :

- d'accéder à votre messagerie UGA (Zimbra)
- d'accéder à votre emploi du temps (ADE)
- d'accéder aux cours en ligne (Chamilo)
- d'accéder à l'assistance informatique
- d'obtenir votre certificat de scolarité



- Vous devez être inscrit-e administrativement avant le : 13 septembre 2024.
- Activez vos codes AGALAN.

Regus 48H après l'inscription administrative en vous connectant à votre intranet LEO :



https://leo.univ-grenoble-alpes.fr

Oéposez toutes les pièces justificatives demandées sur la plateforme dédiée.

Vous pouvez y accéder en cliquant directement sur le lien disponible dans la confirmation d'inscription que vous avez reçue par mail :

☐ [URL_PJ_WEB]

Récupérez votre carte étudiante.

Un mail vous sera envoyé pour vous inviter à venir en scolarité afin de récupérer votre carte étudiante (respectez le créneau horaire proposé). La carte étudiante est indispensable pour les évaluations.

Faire circuler la feuille d'émargement



Inscription pédagogique P.18

FORMULAIRE D'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE

Vous devez :

Renseigner le formulaire d'inscription pédagogique en ligne le 2 septembre 2024 avant 17H. Scannez le QR Code :

Permanence problèmes/demandes de changement de groupe le mercredi 4 septembre de 14h à 16h sous réserve de justification VALABLE.

Affichage des groupes le 4 septembre, dans les vitrines à proximité de l'accueil du DSDA (Bâtiment A au rez-de-chaussée). Rubrique L1.

> Vérifiez que vous êtes bien inscrit·e sur les listes.



Site du DSDA

https://dsda.univ-grenoblealpes.fr/



Département Sciences Drôme Ardèche







Agenda



FORUM

Forum des poursuites d'études de l'Université Grenoble Alpes

le 20 février 2025

Saint-Martin-d'Hères - Domaine universitaire

30 AOÛ

CALENDRIER

Les dates de rentrée 2024-2025 au DSDA

le 30 août 2024

Valence

INSCRIVEZ-VOUS

ETAPE 3 - INSCRIPTION PEDAGOGIQUE

L'inscription pédagogique consiste à choisir et à s'inscrire aux enseignements de l'année d'études. Elle permet d'être affecté.e dans les groupes de travaux dirigés. L'inscription pédagogique ne peut être effectuée qu'une fois l'inscription administrative validée.

Les futurs étudiants en L1 et L3 STAPS doivent remplir un formulaire en ligne. Tant que celui-ci n'est pas rempli, l'inscription ne sera pas finalisée.

FORMULAIRE L1 STAPS



Page d'informations spécifiques L1 STAPS Valence

Site de l'UFRSTAPS



Bienvenue sur la page d'information

L1 STAPS Valence-DSDA

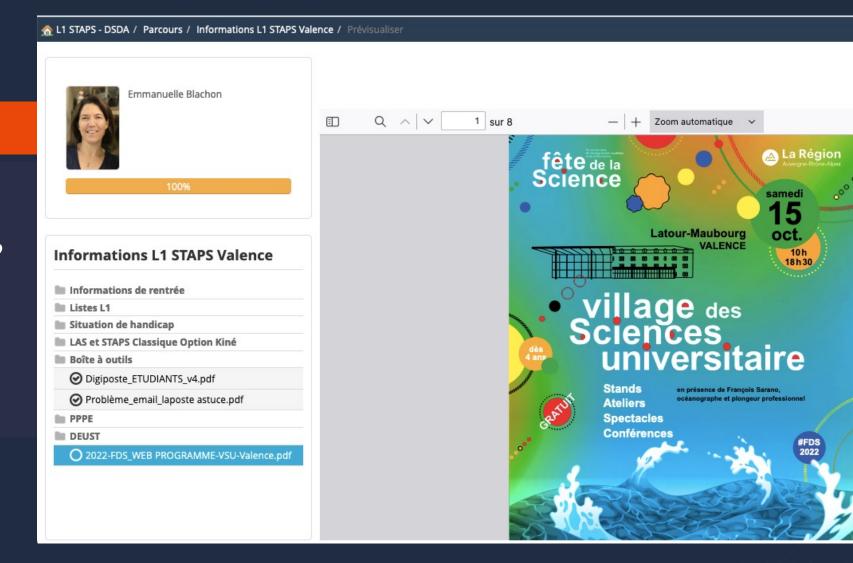


http://chamilo.univ-grenoblealpes.fr/courses/L1STAPSDSD A/index.php?id session=0

Lien pour l'inscription pédagogique: https://framaforms.org/fiche-pedagogique-l1-staps-dsda-valence-2022-2023-1654677936



Page d'informations spécifiques L1 STAPS Valence





Pour toutes vos *correspondances par mail* avec la scolarité, les enseignants, les responsables d'année... <u>vous devez utiliser le</u> <u>format suivant :</u>

L'accès à sa messagerie P.6



L'INTRANET LEO







www.leo.univ-grenoble-alpes.fr via vos identifiants d'accès : vos codes Agalan Cliquez sur l'onglet "Ma messagerie".

En tant que nouvel·le étudiant-e de l'UGA, vous disposez d'une messagerie électronique universitaire Zimbra.

Votre adresse mail est la suivante :

prenom.nom@etu.univ-grenoble-alpes.fr

Qui devient l'adresse exclusive de communication de l'université avec vous.



Modèle de rédaction de mail P.G



Pour toutes vos correspondances par mail avec la scolarité, les enseignant-e-s, les responsables d'année.

Précisez aussi le site pour les UE

sciences: Grenoble ou valence

Vous devez utiliser le format suivant :

NOM Prénom

L1 STAPS

N° de groupe :

N° de Promo :

Madame ou Monsieur,

.....

Formule de politesse à la fin du mail.

ATTENTION

Tout mail qui ne sera pas rédigé selon ce format ne sera pas traité. Prenez soin de mettre vos destinataires multiples en copie cachée. Nous ne répondons pas à vos messages dans la minute mais dans un délai raisonnable en jours ouvrés.

Cependant privilégiez les permanences et/ou le présentiel pour échanger.

Nous vous recommandons de bien gérer votre messagerie électronique universitaire afin d'être en mesure de recevoir à tout moment les informations et documents importants pour votre scolarité (convocations, ...). Pensez à consulter vos mails, à y répondre et à vider votre messagerie.



Assistance informatique P.9

À SAVOIR

Un étudiant du DSDA est à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches numériques de début d'année.

N'hésitez pas à le solliciter. Nom : Luna Peyron

prenom.nom@etu.univ-grenoble-alpes.fr



ASSISTANCE INFORMATIQUE

Vous rencontrez un problème :

- avec votre messagerie universitaire Zimbra
- pour télécharger Office 365
- pour vous connecter à internet sur le campus



Contactez: sos-etudiants@univ-grenoble-alpes.fr



L'APPLI CAMPUS UGA

Avec l'appli Campus UGA vous pouvez :

- Connaître le planning de votre journée ou sur 15 jours : cours, salles et évènements
- Trouver un lieu sur le campus, un transport en commun, un itinéraire
- Connaître l'actualité du campus
- Obtenir des renseignements sur les services de votre carte étudiant :
 - vos emprunts à la bibliothèque,
 - votre crédit restauration (paiement izly)
 - votre crédit d'impressions
 - votre crédit piscine
- Et bien plus encore !
- Téléchargez l'application !





Vos référents P.11

Vos responsables et enseignant-e-s

Directeur des études STAPS

Hugues THIRCUIR

Responsable des L1

Emmanuelle BLACHON

Envoyez un mail à vos enseignant-e-s en utilisant ce modèle :

prenom.nom@univ-grenoble-alpes.fr

Référent-e-s étudiant-e-s a besoins spécifiques

Référente pédagogique Étudiant-e-s Sportif-ive-s de Haut Niveau (ESHN)

Rachel COUMBA rachel.coumba@univ-grenoble-alpes.fr

Référente pédagogique Étudiant·e·s Artistes de Haut Niveau (EAHN)

Sandrine DUSSER sandrine.dusser@univ-grenoble-alpes.fr

Référente pédagogique Étudiant-e-s en situation de handicap

Sandrine DUSSER sandrine.dusser@univ-grenoble-alpes.fr

Référente pédagogique Étudiant-e-s Engagé-e-s (Een)

Emmanuelle BLACHON emmanuelle.blachon@univ-grenoble-alpes.fr

Référent pédagogique étudiant-e-s internationales et internationaux

David TROUILLOUD david.trouilloud@univ-grenoble-alpes.fr

Référente administrative étudiant-e-s internationales et internationaux

Joanna GENEST helene.genest@univ-grenoble-alpes.fr

Référent scolarité étudiant-e-s en situation de handicap

Pierre Collange pierre.collange@univ-grenoble-alpes.fr

Pôle administratif

Scolarité STAPS: valence-staps-scolarite@univ-grenoble-alpes.fr

Gestionnaire stages

Sophie Collombet sophie.collombet@univ-grenoble-alpes.fr

Contrats Emplois Etudiants

Joanna GENEST helene.genest@univ-grenoble-alpes.fr

Accueil du DSDA

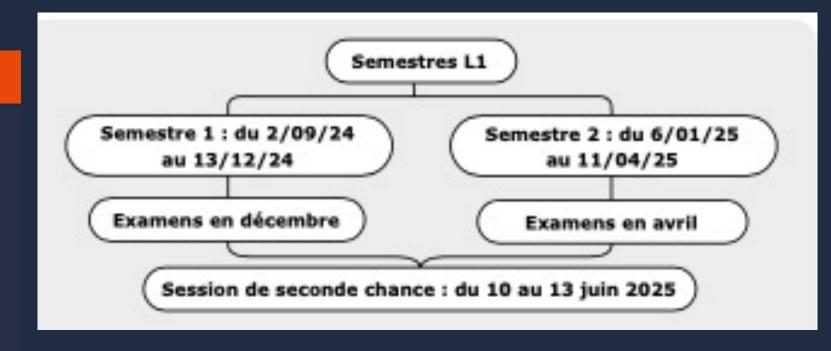
04 38 38 84 26 | contact-dsda-valence@univ-grenoble-alpes.fr

Bibliothèque du DSDA

valence-dsda-bib@univ-grenoble-alpes.fr



Déroulement de l'année P.23

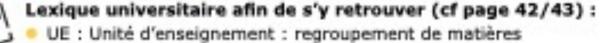


Votre relevé de notes est déposé sur Digiposte (service numérique accessible via votre Intranet Léo : "OUTILS"/"Tous les outils numériques" : finalisez votre compte Digiposte avant de vous connecter à votre espace).



Les enseignements en L1 P.13 à 17

- Des cours en présentiel : avec des cours magistraux (CM), des Travaux dirigés (TD), des Travaux pratiques (TP).
- Des cours numériques (CN): vidéos ou documents en ligne sur Chamilo que l'étudiant-e doit consulter et étudier en autonomie.
 - www.chamilo.univ-grenoble-alpes.fr/courses/PORTAILCOURSL1STAPS



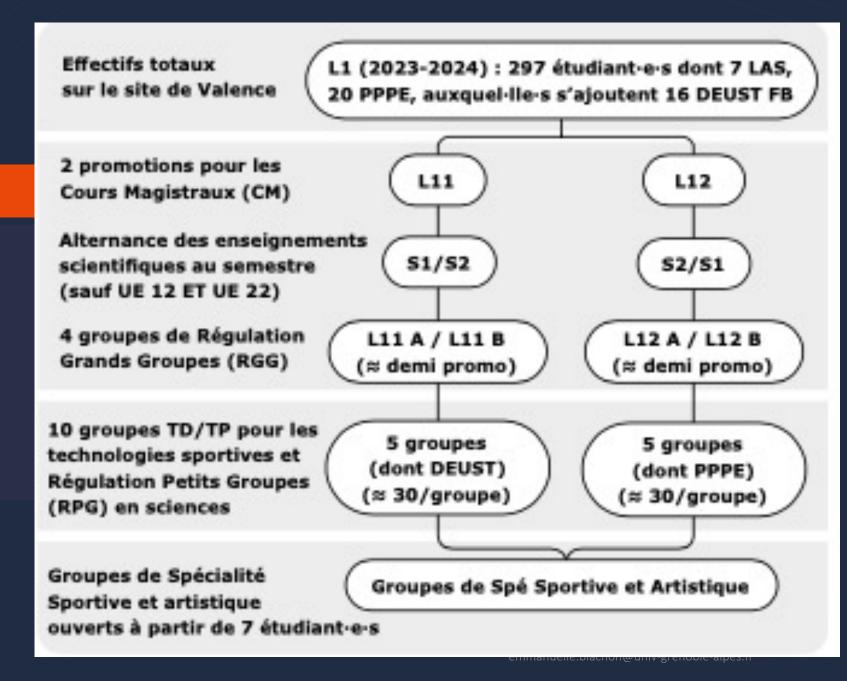
ECTS: Volume d'apprentissage acquis



https://staps.univ-grenoble-alpes.fr/



Modalités de groupement P.18



UE 11. Technologies sportives : polyvalence A	CM:9/ TD:12/TP:32	Coéf. 2 / 6 ECTS				
Technologie sportive 1 (danse contemporaine ou gymnastique) Responsables d'UE : Sandrine DUSSER(danse contemporaine) Jonathan VILLOING (gymnastique)	CM: 4,5 TD:6 TP:16	3 ECTS				
Technologie sportive 2 (natation ou athlétisme) Responsables d'UE : Camille VARCIN (natation) Jean-Pierre LEAUTE (athlétisme)	CM: 4,5 TD: 6 TP: 16	3 ECTS				
UE 12. Technologies sportives d'une spécialité sportive ou artistique	TP: 20	Coéf. 1 / 3 ECTS				
Principes généraux Enseignants : Voir page 17	TP : 20	3 ECTS				
UE 13. Sciences A	CN: 48/CM-TD: 12 TD: 12	Coéf. 3 / 9 ECTS				
Physiologie Responsable d'UE : Monique MENDELSON	CN: 24 CM-TD: 6 TD: 6	4,5 ECTS				
Neurosciences Responsable d'UE : Olivier MARTIN	CN : 24 CM-TD : 6 TD : 6	4,5 ECTS				
UE 14. Sciences B	CN: 48/CM-TD: 9 TD: 15	Coéf. 3 / 9 ECTS				
Histoire Responsable d'UE : Giles MASLIAH	CN : 24 CM-TD : 4,5 TD : 7,5	4,5 ECTS				
Psychologie Responsable d'UE : Clément GINOUX	CN : 24 CM-TD : 4,5 TD : 7,5	4,5 ECTS				

Nombre d'heures

Coéf./ECTS

UE Semestre 1/2

Les enseignements de la promo L11

UE 15. Intervenir dans le milieu sportif	CM: 10,5/CM-TD: 9	Coéf. 1 / 3 ECTS
Connaissance du milieu associatif et fédéral Responsable d'UE : Hugues THIRCUIR	CM-TD : 4,5	
Principes généraux de l'entraînement Responsable d'UE : Hugues THIRCUIR	CM : 1,5 CM-TD : 4,5	
IAPT (Intervention en Activité Physique et Technologie) Responsable d'UE : Hugues THIRCUIR	СМ: 9	

sportives : polyvalence B	TP:32	6 ECTS		
Technologie sportive 3 (sports de combat ou de raquette) Responsables d'UE : Hugues THIRCUIR (sport de combat) Emmanuelle BLACHON (sports de raquette)	CM : 4,5 TD : 6 TP : 16	3 ECTS		
Technologie sportive 4 (sports collectifs) Responsable d'UE : Lucas BOURELLY	CM : 4,5 TD : 6 TP : 16	3 ECTS		
UE 22. Technologies sportives d'une spécialité sportive ou artistique	TP:18	Coéf. 1 / 3 ECTS		
Modélisation technique et intervention Enseignants : Voir pages 17	TP : 18	3 ECTS		
UE 23. Sciences C	CN: 63/CM-TD: 15 TD: 18	Coéf. 4 / 12 ECTS		
Anatomie Responsable d'UE : Cyril BREUILLEZ	CN : 24 CM-TD : 6 TD : 6	4,5 ECTS		
Biomécanique Responsable d'UE : Violaine CAHOUET	CN : 24 CM-TD : 4,5 TD : 7,5	4,5 ECTS		
Sociologie Responsable d'UE : Laurent RUNSTADLER	CN : 15 CM-TD : 4,5 TD : 4,5	3 ECTS		

CM:9/TD:12

Coéf. 2 /

UE 21. Technologies

Les enseignements de la promo L12

UE 24. Sécurité et réglementation de l'intervention en activités physiques	CN: 15/CM-TD: 9,45	Coéf. 1 / 3 ECTS
Responsables d'UE : Karine Couturier	CN: 15/CM-TD: 9,45	3 ECTS
UE 25. Projet personnel et ouverture	TD : 36	Coéf. 2 / 6 ECTS
PPP (Projet Personnel Professionnel) Responsables d'UE : Hugues Thircuir	TD : 12 + suivi	3 ECTS
Anglais Responsables d'UE : Harmoor KAUR	TD : 24	3 ECTS



Les spécialités sportives ou artistiques P.17

	SPORTS COLLECTIFS	SPORTS ET ARTS INDIVIDUELS
	Football Enseignant-e :	Athlétisme Enseignant-e :
	Handball Enseignant-e :	Natation Enseignant-e :
	Rugby Enseignant-e :	Judo Enseignant-e :
	Basketball Enseignant-e :	Sport de raquettes Enseignant-e :
	Volleyball Enseignant-e :	Escalade Enseignant-e :
Cas particulier : le rattac	hement à une spécialité	Gymnastique Enseignant-e :
	istique n'est pas dans la liste proposée ? ir une des activités de la liste, dans laquelle performance (semestre 2)	Cyclisme Enseignant-e :
	écialité qui n'est pas dans la liste, et obtenir ment, vous devez avoir le statut ESHN ou EAHN	Danse

Sous réserve d'un minimum de 7 étudiant-e-s dans les activités retenues, vous pouvez choisir une spécialité parmi celles mentionnées dans le tableau suivant :

- Choix de la spécialité pour 3 ans
- Système de bonus jusqu'à 4 points sur la note performance au S2

Référent e Spécialité Sportive :Hugues THIRCUIR

dans cette activité (voir pages 29-30)

Il est fortement conseillé de prendre une licence fédérale et/ou la licence FFSU ou de pratiquer au SUAPS ("Formation Personnelle" : voir en page 40)

Enseignant-e:....



STAPS LAS

Licence avec un Accès Santé P.19/20



Ne suivent pas anglais/PPP et Physio

Places en École de Kinésithérapie

7 places proposées aux L1 STAPS LAS (Grenoble + Valence + Savoie Mont Blanc) 13 places proposées aux L2 et L3 STAPS LAS (Grenoble + Valence + Savoie Mont Blanc)

Référente STAPS LAS et concours kiné :



karine.couturier@univ-grenoble-alpes.fr

Référente DSDA LAS :



marie-cecile.darracq@univ-grenoble-alpes.fr



Réunion d'information sur la LAS, le 4 septembre, 12h30 à l'Amphi Lavoisier.

Réunion de rentrée LAS le 5 septembre, 13h45 A. Lavoisier

ATTENTION: Réunion d'information sur la LAS en STAPS, le 4 septembre, 18h en visio (lien sur ADE)



STAPS Classique

Accès école de Kiné de Grenoble P.21

- Etre inscrit-e en L1 STAPS PRIMO ou L1 SCIENCES PRIMO
- Admission :
- Valider la L1 en obtenant la meilleure moyenne possible
- Déposer sa candidature au concours d'entrée à l'Ecole de Kinésithérapie du CHU Grenoble-Alpes via le secrétariat de scolarité STAPS à partir du mois d'avril.

Places accordées aux étudiant-e-s hors L1 STAPS LAS

6 places L1 STAPS (Grenoble + Valence) 2 places L1 ESHN Sportif-ive-s de Haut Niveau 6 places L1 SCIENCES (Grenoble + Valence)



STAPS PPPE

25% des cours en STAPS 75% au Lycée Emile Loubet



Enseignements au lycée	L1 (21 semaines)
Français – étude de la langue et littérature / Atelier d'écriture	6 h / semaine soit 10 ECTS
Mathématiques / Atelier de mathématiques	6 h / semaine soit 10 ECTS
Philosophie morale et politique (laïcité, valeurs de la République, etc.)	2 h soit 3 ECTS
EPS	2 h soit 3 ECTS
Histoire-géographie	2 h soit 3 ECTS
Sciences et technologie	2 h soit 3 ECTS
Langue vivante	2 h soit 3 ECTS
Arts plastiques et éducation musicale	2 h soit 3 ECTS
Accompagnement individualisé	3 h soit 5 ECTS
Total	27 h / semaine soit 42 ECTS
Enseignements au STAPS: Semestre 1	Semestre 2
UE Technologie sportive 1 : Sports collectifs : Football	Technologie sportive 2 : Natation
UE Bloc disciplinaire STAPS 1	Bloc disciplinaire STAPS 2
Anatomie	ırosciences

Rentrée L1 PPPE au Lycée le mardi 3/09 à 9H

IAPT

Une marraine L2 PPPE: Lisa Guillet

Institutions, intervention et sécurité

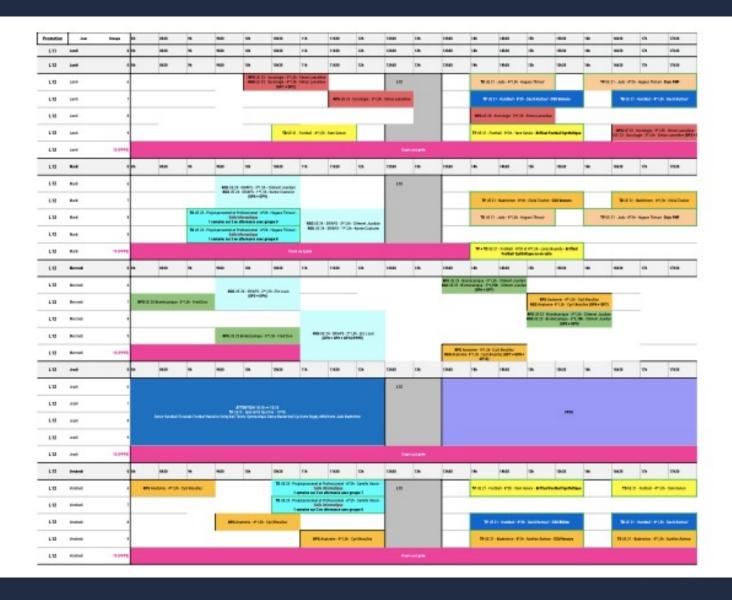


Exemple ADE Promo L11

Promotion	iter Grape	l _a	18.00		1800	-	19800	va.	TAME	100	10868	io.	10000	10	1800	100	1969	na.	19800	104	(760)	
	ind	100	mon	*	MAN	-	19809	T'A	1960	100	12869	10h	10000	10	1400	100	1960	na .	19800	100	1760	
LIII	ivel	MPG (E14 - H	istalise du sport. 44 Au sport - 671, lib - 10	l.Sr. Giles Masian Des Masian (CPI +	MPG 10 10-79;	publique : IP1,18-	Citerent Journal							100011-	ige - P (Jib-Jii	wher Hillians		Pum-		Chruster Hillan Legalise Les signification Chr		
LIII	land	MPG (E14 - H	Mrt) Intoine du goett-Art Au spoot - (FL)(h - (b	i Se - Giles Masian Des Masian (CPT +										MPS 00 10 - 0%	palatagie - SP1,58c	-Climed Josephin			2000	DI LEVEL LA	_	
LII	ionii		HE SEE 11- Physiciagin - SP1, Sh. Cilmond Journals SPECIE 11- Holdern da quart - SP1, Sh. Cilmond Survival SPECIE 11- Holdern da quart - SP1, SP1, SP1, SP1, SP1, SP1, SP1, SP1,								BFG II 15 Physiologic - IF Librard Josephin											
			symmetry at the				St. Giles Washish	•										Thirt (1) - America - Printil - (Prin - Carolin Parch - Floater Asse Presente (Majoria)				
LIII	lund	1			WOO HISTORY OF	900 900	na Musian (CPO+		MERTS AN	pastige - IPT, Nr.	Climent Journal			19 (811-)	anter Pla	Committe Statute	_	-	to Jane Person	(Elgen)		
LIII	Med	-	1840	•	1800	Tab.	10800	10h	TRACE	106	10869	108	10849	10	1800	in a	10840	**	18800	10%	1760	
LIII	Marti	1												19/00/11-0	000mm-01,0	b - David Raping			n-Di	ordinary - 5 FP and th Pomphism		
LIII	Marti	2												10/08/11-1	lym - 871,58 Jir	rather Hilland		WIETI-	Spm-81845 + 7 S Martier have	Ch-simuther Hillole Republier ners sierdinertik Ch	g - Grande Salle 45	
LIII	Marti	5				194811-0	anse PSh-Sank	ine Sunan - PWF	Dame Paggag					THIELL-	laterion P1,th	Cumilio Haroin		TFUETI-NA Plo	ation - SPECES + 1 ing Jacon Passels	PSt - Carelle Passe r (Filgras)		
LIII	Marti	4 THEORY	Carra - 87th - Carr	ann Sunan PMP	Lane Paper									1908.01-0	ena -41.56-5	endrine Dursson		TRUETI	Janu - 41,56	Sandrine Overson		
LII	Mennell		mon		9600	-	19800	va.	11800	120	12869	100	10869	10	1800	150	1900	na.	16000	100	17600	
LII	Marcell					chapie des APG- 5 Describes		William	eckness - PI,St- collection - PI,St-	est refetiere												
			I - Complessors M			200.000	Hadran Describe								- RODUE 15-7 371,	Vincipes Généraus Sh. H. Therwir (S.P.	de Fertralesement:- S+SP4)	-				
L11	Mond	Flokinsi- II	H.St. Expo Ferripi SP1 - 6F1, Sh - Surro Spec 1-3-3-4	er (SP 1 + SPS) in Boundly (Subline)	Wereus	eciences - P1,5h	vor rotations	MPS Plycholog	H BH MYS - 571,58	-Plathai Delicates		RPS Pupholog	prám. MPS - SP1,18	-Citered Decus							_	
LII	Mercred	1			- MODILE TS -	Commissioness M USh - Onco Feorgia	les Associatés.		_			#60 Fightings do #61 - P.C.S Clared Stress #60 Fightings do #61 - P.C.S Clared Stress (#F4 - EF4) #60 Stressconces - P.C.S (\$P2 - OP4) #60 St 15 - Process Geless - B.C.S (\$P2 - OP4) #60 St 15 - Process Geless - B.C.S (\$P2 - OP4) #60 St 15 - Process Geless - B.C.S (\$P2 - OP4)						u de l'estrainement PO + GP4				
L11	Mirored						.,					Moneyo	ecimose - PT,Sh -	voir satulions MPS Psychologie des APS - 5°C/A			h-Climet Sinux					
L11	2nd	-	Man	*	1600	108	108400	118	11840	108	10509	108	10849	16	1400	158	15840	na	19800	17%	17600	
L11	And	,									LIT		Http:									
L11	.nut					18700 1816	10.05															
L11	.huli		Janus Aundball Esc	select Foodel Nate	TO INTO	nis Symmetrigue D	w - 10°0k esseksekenteli (y	clame Rugdy 486	Ettoma Julio Radina													
LIII	.nut																					
LIII	Indel		mag .		18400	-	10000	TA .	TIME	100	10849	100	10849	10	1800	na.	1000		TAMO	120	1760	
LII	Imini								_													
		1																THEFT. AL	Mary 1909, G	nithigus - STP sui	Millianna I W	
LIII	Tended	1		MCE Physic D*	1004-layette proventine com	alter Califer - Son Onl		MODEL Physics	order diese despite	Masse Caller -				19/8/11-2	968cm-413	E-DARKING			w/h	de Pompidos		
LIII	Tended	1																				
LIII	Indel	4																				



Exemple ADE Promo L12





ADE 7.7



Si besoin, consultez la vidéo :

"Je t'explique ADE", disponible sur 'Mon emploi du temps" dans l'espace

"TUTORIELS"







REGLEMENT INTERIEUR 7.24 à 26

UTILISATION D'OUTILS NUMÉRIQUES PERSONNELS

Ordinateur

Dans les CM,TD,TP, l'enseignant-e décide s'il ou elle autorise ou non l'usage de l'ordinateur.

Téléphone

- Les étudiant-e-s n'ont pas le droit d'utiliser de téléphones portables en CM, TD mais également en TP, qu'ils ou elles soient dispensé-e-s ou non.
- Dans tous les cas, les téléphones sont éteints et dans les sacs.

EN CAS DE CONDUITES INADAPTÉES

En CM

- Un retard entraîne un refus systématique d'accéder à la salle de cours jusqu'à la pause.
- Les bavardages, les comportements inadaptés peuvent entraîner une exclusion et un signalement au responsable d'année.

En TD-TP

- Les comportements inadaptés peuvent entraîner une exclusion et une convocation disciplinaire.
- Un usage déplacé du téléphone portable peut donner lieu à un avertissement puis à une exclusion si récidive.



Gestion des absences P.24/25

Si vous êtes absent-e à un TP/TD/RPG/CC

- Prévenir l'enseignant-e par mail avant votre absence si cela est possible.
- Présenter l'original de votre justificatif à votre enseignant-e dans un délai de 15 jours
- Envoyer par mail le justificatif à :
- votre enseignant-e
- a la responsable d'année : Emmanuelle BLACHON

À SAVOIR

Présence obligatoire en Technologie sportive même en cas de dispense médicale.



Cas des absences aux CCs P.26

Si vous êtes absent-e à un CC

Si ABJ :

- Rattrapage du CC si possible
- Sinon neutralisation de la note
- Au-delà d'une ABJ en CC > 0 au second CC

Si ABI :

Défaillant à l'UE et donc à l'année > passer les épreuves de la session de seconde chance

Cas des dispenses de pratique en Techno et en Spé

Si inapte en pratique sportive : ABJ : 0 en pratique

À SAVOIR

Si abandon de vos études en cours d'année, le signaler en précisant la date d'arrêt de suivi des cours :

- à la scolarité
- à la responsable d'année



Taux de réussite en L1 70 des inscrits

	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Après la session 1	30%	35%	40% (45%PPPE)
Après la session 2	38%	43%	47% (60%PPPE)

8 candidats pour kiné:

l reçue (SHN) avec une moyenne annuelle proche de 17/20

7 étudiants LAS (après beaucoup d'abandons avant Toussaint) :

l admis sur 7



Quelques Conseils utiles Pour Réussir sa L1

Des difficultés à trouver vos repères ? Une marraine L3 STAPS : Angelina Nelli Vérifier son emploi du temps quotidiennement Ne pas se laisser déborder, être méthodique (synthèse des cours, exercices en ligne...) : ANTICIPER !!!

Faire preuve de régularité et d'assiduité : être vigilant / aux échéances : CCs, remise de dossier...

Ne négliger aucune des UEs

Travailler à plusieurs

Être en STAPS = pratiquer l'activité physique de manière régulière et réfléchie



Travail à fournir

Quelques repères

- 10h/semaine de pratique sportive minimum: 2 cours pratiques de 1H30 à 2h + 6h d'entrainement ou de compétition en club fédéral.
- 10 h/semaine environ de cours numériques (sur le site de l'UFRSTAPS) dans toutes les sciences et certaines autres UEs.
- 15 h/semaine de cours en présentiel en TD (Travaux Dirigés) TP (travaux pratiques) ou CM (Cours magistral en amphi).
- <u>15h/semaine de travail personnel</u> (à la bibliothèque universitaire par exemple)



Etudiants en situation de handicap P.28



Pour toute information, contactez le Service Accueil Handicap (SAH) :

par téléphone : 04 76 74 85 75

par courriel : accueil-sah@univ-grenoble-alpes.fr

Vous avez bénéficié au lycée d'aménagements (Tiers-temps, lecteur -scripteur, preneur de notes...), ils peuvent être reconduits à l'université.



Vous pouvez demander un aménagement de vos études et de vos examens auprès du Service Accueil Handicap (SAH) :





www.handicap.univ-grenoble-alpes.fr



Prenez rendez-vous avec un médecin agréé du Centre de Santé Jeunes Valence :



www.etudiant.univ-grenoble-alpes.fr







- Le SAH étudie l'avis médical et vous contacte par mail au sujet de votre Plan d'Accompagnement de l'Etudiant en situation de Handicap (PAEH).
- Transmettez votre PAEH à la scolarité STAPS :



valence-staps-scolarite@univ-grenoble-alpes.fr

- Le référent administratif du DSDA mettra en œuvre vos aménagements lors des examens.
 - Référente pédagogique du DSDA : sandrine.dusser@univ-grenoble-alpes.fr
 - Référent administratif du DSDA : pierre.collange@univ-grenoble-alpes.fr



Etudiants sportifs de haut niveau P.29



mardi 10/9 à 12H30

Ous pouvez accéder au statut d'étudiant-e-s sportif-ive-s de Haut Niveau en candidatant en ligne durant la campagne de candidature de l'UGA jusqu'à mi-septembre :



Le statut d'étudiant sportif de haut niveau -Université Grenoble Alpes (univ-grenoble-alpes.fr)

Admission de droit après candidature si vous êtes :

- Inscrit·e sur la liste des sportif·ive-s de haut niveau du Ministère de la jeunesse et des sports.
- Inscrit-e sur les listes espoirs et partenaires d'entraînement.
- Sous convention avec un centre de formation d'un club professionnel ou directement avec un club professionnel.
- Membre d'une structure d'excellence ou d'une structure d'accession, labellisée et inscrite dans le Projet de Performance Fédéral de votre fédération sportive.

Admission sur critères après candidature :

- Si vous n'êtes pas inscrit-e sur les listes ci-dessus, mais évoluez au niveau national, présentez un fort potentiel et avez de fortes contraintes d'entraînement, vous avez la possibilité d'être reconnu-e par l'UGA. Consultez en ligne les critères d'admission.
- Une fois votre statut ESHN reconnu, vous serez reçu-e par votre coordonnateur afin d'élaborer un plan d'accompagnement et de signer un contrat de scolarité.





Etudiants artistes de haut niveau P.30



Ous pouvez accéder au statut d'étudiant-e artiste de haut niveau (EAHN) en candidatant en ligne durant la campagne de candidature de l'UGA jusqu'à mi-septembre :



Admission de droit après candidature si vous êtes :

admis-e en cycle 2 vocal, en cycle 3 (instrumental, danse, théâtre...), ou en cycle professionnalisant (CEPI / COP/CPES) dans les conservatoires conventionnés

Admission sur critères après candidature :

si vous ne remplissez pas les critères d'admission de droit mais possédez un niveau confirmé et présentez un projet artistique d'envergure, vous avez la possibilité d'être reconnu-e par l'UGA. Consultez en ligne les critères d'admission.

Une fois votre statut EAHN reconnu, vous serez reçu-e par votre coordonnateur afin d'élaborer un plan d'accompagnement et de signer un contrat de scolarité.

Référente pédagogique du DSDA : sandrine.dusser@univ-grenoble-alpes.fr

DROITS ET DEVOIRS DES ESHN ET EAHN

Accompagnement pédagogique :

référent e pédagogique, aménagements d'horaires, étalement du cursus, autorisations d'absence, soutien, preneur ou preneuse de notes, sessions spéciales d'examen,...

En contrepartie, l'étudiant-e s'engage par différentes actions :

Signature d'un contrat de scolarité aménagée, participation aux compétitions universitaires, valorisation de l'UGA,...





Etudiant engagé P.31

AMÉNAGEMENTS

- Organisation de l'emploi du temps (choix des groupes de TD/TP)
- Autorisation d'absence justifiée au regard de l'engagement
- Dispense d'assiduité
- Étalement du cursus
- Bonification possible au semestre ou à l'année pour les réservistes, les hommes ou femmes sapeurs-pompiers volontaires, les élu-e-s de l'UGA

- Vous pouvez accéder au statut d'étudiant-e engagé-e (Een) en candidatant en ligne durant la campagne de candidature de l'UGA jusqu'à fin octobre, puis de décembre à février :
 - Vous êtes étudiant engagé -Université Grenoble Alpes (univ-grenoble-alpes.fr)

Vous pouvez en bénéficier si vous êtes :

- ⇒ réserviste
- homme ou femme sapeur-pompier volontaire
- salarié-e en activité sur les périodes d'activités pédagogiques
- en service civique
- membre actif-ve du bureau d'une association
- aidant-e familial-e et chargé-e de famille
- ⇒ élu-e dans les instances de l'Université Grenoble Alpes et/ou du CROUS
- La scolarité du DSDA vous transmettra la notification vous attribuant le statut d'étudiant-e engagé-e.
 - Référente pédagogique du DSDA : emmanuelle.blachon@univ-grenoble-alpes.fr



Dispositif « oui si », P.22



Réunion obligatoire pour les étudiant-e-s ayant accepté une proposition

Oui-si dans ParcourSup. A 14H, le jeudi 12/9

TUTORAT avec un-e étudiant-e de L1 Dans toutes les matières scientifiques : compréhension des concepts, questions diverses sur les contenus de cours et les exercices 1 séance toutes les deux semaines OBLIGATOIRE

SOUTIEN avec les enseignant-e-s de sciences Méthodologie : préparation aux CC et CT

Approfondissements, exercices Psycho, socio, neuro, histoire : 3h en fin de semestre Physio, anatomie, bioméca : 4 à 5 séances par matière et par semestre OBLIGATOIRE

PARRAINAGE Avec un-e étudiant-e de L2/L3 Découverte de l'environnement étudiant Intégration Rendez-vous à la demande en début de semestre

COACHING Par un-e enseignant-e référent-e Suivi méthodologique: organiser son temps de travail, apprendre à apprendre, affiner son projet professionnel, bilan du travail réalisé Semestre 1 : 1 séance en groupe par semaine

Semestre 2 : entretiens individuels OBLIGATOIRE



Délégués de Promo

- Représentent les étudiants dans les commissions de l'UFR-STAPS, notamment la Commission Pédagogique
- Sont le lien privilégié entre le responsable d'année et les étudiants pour tout problème concernant la promotion
- Participent aux 2 conseils pédagogiques



Merci de Votre attention

Bonne année à toutes et tous